

NOTE CONFIDENTIELLE.—La visite épiscopale ne pouvant produire le bien que l'on en doit attendre, si l'évêque visiteur n'est pas mis au fait, tant du bien qui s'opère dans la paroisse que des abus et des désordres qui peuvent s'y trouver, MM. les Curés sont priés de dresser d'avance et de nous remettre, dès notre arrivée dans leur paroisse, les notes qu'ils jugeront à propos de nous donner sur ce sujet.

Personne ne doit se présenter à la confirmation en habit de chœur, ou dans le chœur.

Nous invitons MM. les Curés à se conformer exactement au dispositif du présent mandement, et à ce qui est prescrit dans l'appendice du rituel (page 103) concernant la visite épiscopale.

✠ E.-A. A. Q.